49e ANNÉE. — N° 17.269
DIRECTION & ADMINISTRATION: 6, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f 30f
France et Colonies... 9 » 17f 32f
Etranger..... 10 20f 40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c.
MARDI 14 OCTOBRE 1919
SAINT CALIXTE
SOLEIL: lever 6h17; coucher 5h20
LUNE: D. Q. le 16; N. L. le 23

Tribune de la IVe République

Au paradis socialiste

Rien n'est plus instructif que de comparer les promesses des programmes collectivistes aux résultats effectivement produits par l'application de ces programmes.

Nos unifiés vont partout prêchant que le jour où le régime communiste se sera substitué au régime capitaliste, que le jour où la propriété de tous les moyens de production et d'échange aura passé des mains des particuliers entre celles de l'Etat, une ère de bonheur universel commencera pour l'humanité. Et les socialistes sont tellement convaincus de la sûreté de leurs prédictions qu'ils n'hésiteraient pas, dès qu'ils se sentiraient assez forts, à s'emparer du pouvoir, les armes à la main, et quelque sanglante que puisse être la bataille, pour assurer malgré nous notre bonheur.

Or, ils ont eu cette chance, à la faveur des événements de la guerre, en s'aidant aussi de quelques mitrailleuses heureusement placées et maniées, de conquérir le pouvoir politique en Russie et de devenir les maîtres des destinées de ce pays.

Ils ont donc immédiatement commencé à appliquer le programme socialiste, tel que Marx, le grand-maître de l'école socialiste, l'a établi, et tel que tous les Congrès socialistes, notamment celui d'Amsterdam en 1904, l'ont conçu et proclamé.

Aucun doute n'est permis sur ce point : les dirigeants bolchevistes, Lenine et Trotsky, sont des intellectuels, des penseurs, nourris de toute la littérature socialiste, auteurs eux-mêmes d'ouvrages savants sur le socialisme, et c'est le collectivisme-marxisme, le socialisme de tous les Congrès internationaux, le socialisme de tous nos unifiés, qu'ils ont délibérément décidé de mettre en pratique en Russie et effectivement mis en pratique.

Examinons donc sans parti pris quelles réformes ont réalisées nos révolutionnaires et à quels résultats ils ont abouti.

Le premier acte des bolcheviks a été, conformément à tous les programmes socialistes, de nationaliser les industries, c'est-à-dire de confier la direction et l'exploitation des usines et fabriques à l'Etat lui-même. Une crise de chômage générale qui atteint des proportions inouïes s'en est immédiatement suivie. A Pétrograd, notamment en mars 1919, 60 % des ouvriers avaient dû quitter la ville pour aller dans les campagnes chercher quelque nourriture et quelque travail.

Quant aux ouvriers restant dans les usines du gouvernement, ils ne jouissent plus d'aucune liberté et ils sont soumis à des conditions de travail incomparablement plus dures que dans les vieilles usines bourgeoises des autres pays.

Le bolchevisme au pouvoir, quand il n'a pas dissout les Syndicats et confisqué leurs caisses de résistance, les a asservis : il a refusé aux ouvriers le droit de grève, le droit de réunion, l'inviolabilité de la personne. Il a transformé les Syndicats en instruments aveugles des pouvoirs.

Le Syndicat, témoigne devant la C. G. T., le 11 janvier 1919, M. Soukhomlinoff, délégué du parti socialiste révolutionnaire russe, est transformé en organe du pouvoir central. Il se voit contraint d'appliquer des mesures qui ne sont pas ouvrières. Les fabriques ayant été nationalisées, l'Etat est devenu patron. Mais en présence de la baisse de la production, qui depuis la révolution n'a jamais cessé de décliner, le gouvernement a pris des mesures qui, de tout temps, avaient été combattues par les ouvriers : abolition de la journée de huit heures, rétablissement du travail aux pièces, et établissement de listes rouges qui remplacent les listes noires de l'ancien régime.

Si les bolcheviks ont traité de la sorte les ouvriers sur lesquels ils espéraient pourtant s'appuyer, on peut prévoir quels traitements ils ont appliqués aux paysans.

Bien avant la révolution de 1917, Trotsky déclarait que la domination de la ville sur le village, du prolétariat urbain sur la masse paysanne des campagnes, était un fait tout naturel; et il a mis cette théorie en action.

Dans les élections, les bolcheviks ont attribué une représentation cinq fois plus forte aux ouvriers des villes qu'aux paysans des campagnes. Un délégué ouvrier représente 25,000 électeurs là où un délégué paysan en représente 125,000.

Ils ont décidé, en outre, de ne laisser aux paysans que la partie de leur récolte strictement indispensable à l'entretien de leur famille; aussi les paysans ont-ils réduit la surface de leurs emblavures et ont-ils renoncé à mettre en culture toute la portion de terrain qui ne leur était pas absolument nécessaire.

D'autre part, les paysans ont grandement souffert de la crise industrielle provoquée dans les villes par la politique bolcheviste. Les campagnes ne reçoivent en tissus ou vêtements, tabac, cigarettes, allumettes, verrerie, chaussures, qu'une infime partie de ce qu'ils ont besoin.

Enfin, les populations urbaines, affamées par la politique antipaysanne, n'ont plus eu d'autre ressource que d'organiser de véritables pillages dans les campagnes. A la séance du comité central du 3 juin 1918, Trotsky déclare :

« La question des vivres se pose sous la forme d'une lutte directe pour le pain. Nous envoyons des colonnes ouvrières dans les campagnes pour la lutte implacable contre les paysans riches. Dans un mois, nous devrons avoir entre nos mains tout le blé. »

Cette méthode d'approvisionnement a amené, naturellement, entre les détachements de pillards et les paysans défendant leurs récoltes, de véritables luttes à main armée. Des villages entiers furent incendiés.

Tel est le bilan économique du bolchevisme : il a nationalisé la ruine et la famine, il n'a pas nationalisé la richesse. Comme le disait à la conférence de Berne le socialiste-collectiviste Karl Kautsky, dont l'autorité ne peut guère être récusée par les Marxistes : « Jusqu'ici la révolution russe a perdu le procès. Elle n'a su que ruiner les grandes industries, désorganiser le prolétariat et renvoyer dans les campagnes les ouvriers des villes. »

Que cette expérience serve de leçon. Le peuple français a trop de bon sens et un besoin trop urgent de travailler et de produire pour se laisser séduire par les prédications socialistes. Criminels ou insensés seraient ceux qui se laisseraient tenter par le désir de voir réaliser en France la réforme collectiviste. Instruites par les leçons du bolchevisme, les masses laborieuses ne permettront pas que l'on ruine la France et que l'on compromette à jamais les espérances d'avenir des travailleurs français.

Et elles se détourneront de tous ceux qui, sollicitant d'elles un mandat quelconque, ne répudieront pas nettement la révolution sociale, la lutte des classes et le communisme bolcheviste.

Maurice BOKANOWSKI,
Député de la Seine.

L'ÉTAT DE SIÈGE EST LEVÉ

La censure est supprimée

Paris, 13 octobre. — Le « Journal officiel » publie ce matin l'article unique de la loi autorisant le Président de la République à ratifier le traité de paix avec l'Allemagne voté par la Chambre et par le Sénat. La ratification elle-même suivra incessamment. En même temps, et sans attendre la mise en vigueur du traité, le gouvernement a supprimé les deux institutions qui caractérisaient essentiellement l'état de guerre : la censure et l'état de siège.

Le « Journal officiel » publie, en effet, deux décrets. Le premier est ainsi conçu :

La loi du 5 août 1914 réprimant les indiscrétions de la presse en temps de guerre cessera d'être en vigueur à la date de la promulgation du présent décret au « Journal officiel ».

Le deuxième porte que l'état de siège déclaré dans les 86 départements français, dans le territoire de Belfort et dans les 3 départements de l'Algérie est désormais levé.

On sait que la suppression de l'état de siège a pour effet de faire repasser à l'autorité civile tous les pouvoirs dont elle avait été dessaisie au profit de l'autorité militaire. Celle-ci pouvait notamment perquisitionner de jour et de nuit au domicile des citoyens, éloigner les individus suspects, enlever les armes et munitions, interdire toutes publications et réunions jugées dangereuses pour l'ordre. Dès aujourd'hui, les maires recouvrent toutes leurs prérogatives normales, et notamment celles que leur confère la loi de 1884. Les gouvernements militaires, celui de Paris par exemple, ne conservent que leurs attributions de temps de paix, et les conseils de guerre, en dehors des procès purement militaires, continuent seulement à connaître des crimes et délits dont la poursuite leur avait été précédemment déférée. Quant à la censure, sa suppression restitue à la presse la plénitude de son droit de discussion. Le gouvernement a voulu ainsi, avant même la date officielle de cessation des hostilités, rendre au pays la liberté de parler et d'écrire, liberté particulièrement nécessaire à la veille de la période électorale.

LA CESSATION DE L'ETAT DE GUERRE

Ces décrets, en effet, mettent fin à l'état de siège, mais non à l'état de guerre, lequel ne cessera que dans quelques jours, après l'accomplissement d'une série de formalités aboutissant à la promulgation du traité de Versailles. Ces formalités, au nombre de six, se succéderont dans l'ordre suivant :

1° Promulgation à l'« Officiel » de la loi votée samedi par le Sénat, qui autorise le Président de la République à ratifier le traité. Cette loi paraît ce matin au « Journal officiel » en même temps que la loi concernant les pactes de garantie entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Notons qu'aux termes d'une loi votée mercredi, et non encore votée par le Sénat, cette promulgation devait, sans qu'il fût besoin d'un décret spécial, être considérée comme marquant la date de « la cessation des hostilités ».

2° Apposition par le Président de la République de sa signature au bas du texte du traité.

3° Dépôt au ministère des affaires étrangères, qui possède déjà le document signé par le président Ebert, des instruments diplomatiques signés par les rois d'Italie et d'Angleterre et par M. Poincaré.

4° Un procès-verbal constate ce dépôt. Cette constatation de la ratification par trois des grandes puissances est nécessaire, puisque c'est la condition pour que le traité puisse devenir exécutoire.

5° Promulgation du traité en France par un décret paraissant à l'« Officiel ». (Cette promulgation ne doit pas être confondue avec celle de la loi visée au paragraphe 1er.)

6° Mise en vigueur du traité. Celle-ci, aux termes du traité de Versailles, devant suivre immédiatement le procès-verbal de dépôt des ratifications. On espère que ces formalités iront très vite, les ratifications britanniques et italiennes étant attendues incessamment au quai d'Orsay.

Le traité n'est pas encore exécutoire mais le Président de la République est autorisé à le ratifier

Paris, 12 octobre. — La loi qui vient d'être votée par le Parlement et autorisant le Président de la République à ratifier le traité de paix et à le faire exécuter, s'il y a lieu, est promulguée seule, ce matin, au « Journal officiel », puisque le traité n'est pas encore exécutoire. Il ne le sera qu'après ratification, c'est-à-dire quand celles des puissances signataires, dont la ratification est indispensable, auront déposé à Paris les instruments constatant l'approbation des chefs d'Etat; un procès-verbal constatant ce dépôt sera dressé et le Président de la République signera un décret mettant le traité à exécution. C'est alors seulement que le traité sera publié à l'« Officiel » avec le décret portant promulgation du traité lui-même.

Les instruments de ratification de l'Angleterre et de l'Italie doivent d'ailleurs arriver incessamment. Il en sera de même pour les traités de garantie avec l'Angleterre et les Etats-Unis.

Cafés et restaurants pourront rester ouverts jusqu'à une heure du matin

Paris, 12 octobre. — En raison de la levée de l'état de siège qui vient d'être décrétée par le président de la République, les cafetiers et restaurateurs vont être autorisés à prolonger l'ouverture de leurs établissements jusqu'à une heure du matin.

Un double échec des bolcheviks

La lutte contre les bolcheviks, lutte patiente et tenace, se poursuit. Tandis que Youdenitch, reprenant l'offensive avec un matériel qui paraît important, s'emparait de Yambourg, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Pétrograd, les troupes polonaises prenaient Minsk et libéraient un millier de villages. Cette dernière opération de vaste envergure, longuement préparée, prend les allures d'une débâcle pour les bolcheviks. Ils ont laissé entre les mains des vainqueurs un nombre considérable de prisonniers et un important butin.

L'offensive polonaise

Varsovie, 11 octobre (retardée). — On communique du front de Lituanie et Ruthénie Blanche que l'offensive commencée en juillet par le général Szeptyok a atteint, après trois mois de combats acharnés, le but proposé.

« Depuis le commencement de l'offensive, notre front a été avancé en moyenne de 200 kilomètres. 60,000 kilomètres carrés du territoire des marches orientales, peuplées par 2 millions et demi d'habitants, avec sept villes, dont Minsk, et plusieurs milliers de villages, ont été libérés de l'incursion et de la barbarie bolcheviste. Les 1e, 5e et 18e divisions bolchevistes, ainsi que les divisions esthoniennes et de Pétrograd, ont été délogées et presque complètement anéanties. Nous avons capturé 70 officiers et 25,161 soldats, et notre butin de guerre consiste en 34 canons, plus de 300 mitrailleuses, 12 locomotives, 480 wagons, 3 autos blindées, 4 trains blindés. En outre, un énorme matériel technique et des dépôts d'armes et de munitions sont tombés entre nos mains. »

L'offensive de Youdenitch

Reval, 11 octobre (retardée). — La poussée de l'armée russe du nord-ouest sur Yambourg a été reprise. Sous le couvert d'une feinte dirigée vers Longa, la véritable offensive fut lancée, hier matin, par le général Glasenapp, dont les troupes, soutenues par des chars d'assaut, encerclèrent Yambourg et s'en emparèrent ce matin. Quatre régiments bolchevistes ont été faits prisonniers. La résistance des bolcheviks fut fortement ébranlée au cours de ces trois derniers jours.

En outre des prisonniers faits à Yambourg, 2,000 hommes et tout l'état-major de la 10e division bolcheviste ont été capturés. Les pertes des troupes de Youdenitch sont de 27 tués et d'environ 150 blessés.

Youdenitch déclare Bermont " traître à la patrie "

Reval, 10 octobre (retardée). — Vu les événements qui se déroulent devant Riga, le commandant en chef de l'armée du nord-ouest publia le 9 octobre l'ordre du jour suivant :

« Le colonel Bermont n'ayant exécuté aucun de mes ordres en temps signalé, et ayant commencé l'attaque contre l'armée lettone, je le déclare traître et l'exclus avec ses troupes de l'armée Nord-Ouest. J'ordonne aux officiers fidèles au devoir de rejoindre le front de l'armée Nord-Ouest par mer, avec l'aide de la mission anglaise. — Signé : Youdenitch. »

Le journal « Svobodnaia Rossia », commentant les événements de Riga, dit que l'aventure du colonel Bermont porte un coup sérieux à la lutte de la Russie contre le bolchevisme.

Notes comminatoires des Alliés

L'Allemagne rappelée au respect des traités

Paris, 12 octobre. — Les puissances alliées et associées ont fait parvenir par l'intermédiaire du maréchal Foch la note suivante au gouvernement allemand :

« Paris, 10 octobre.

» Les gouvernements alliés et associés prennent acte des intentions formellement exprimées par le gouvernement allemand dans sa note du 3 octobre d'entreprendre et de poursuivre de la façon la plus énergique le retrait de ses troupes des régions de la Baltique et de Lithuanie. Ils apprécient également l'opportunité des mesures arrêtées dans ce but par le gouvernement allemand. Mais quand le gouvernement allemand affirme que les mesures prises par lui doivent l'absoudre de l'accusation d'avoir négligé de remplir ses obligations d'honneur fixées par les clauses de l'armistice, il est nécessaire de mettre en évidence que les ordres du gouvernement allemand malgré les demandes et les remontrances répétées des gouvernements alliés et associés, ont été différés si longtemps, que le gouvernement allemand prétend maintenant qu'il est pratiquement impuissant à les faire exécuter.

» Il est difficile de ne pas croire que ce retard ait été délibérément calculé pour donner les résultats que le gouvernement allemand affecte maintenant de déplorer. Il semble qu'il est, en effet, impossible d'expliquer autrement son refus de rappeler le général von der Goltz, qui a été son agent officiel pour créer la situation présente, caractérisée par une résistance ouverte aux injonctions légitimes des gouvernements alliés et associés. Pourquoi a-t-il refusé le rappel du général, rappel qui fut demandé trois fois? Ayant été appelé à Berlin, il y a quelques jours seulement, pourquoi fut-il renvoyé à dessein sur le théâtre des opérations, si ce n'est pour achever, grâce à l'autorité de son commandement officiel, l'organisation qui permet aujourd'hui au gouvernement allemand de prétexter que les troupes jusqu'ici payées, habillées, transportées par les soins du gouvernement, se sont affranchies aujourd'hui de son autorité? Le général von der Goltz a-t-il agi contrairement à ses instructions? S'il en est ainsi, pourquoi son insubordination n'a-t-elle pas été punie, soit par un congé formel, soit par un autre moyen?

A moins que le gouvernement ne fournisse sur cette question des explications plus satisfaisantes que celles qu'il a données jusqu'ici, les gouvernements alliés et associés ne peuvent admettre que le gouvernement allemand ait accompli, selon ses affirmations, tout ce qui était en son pouvoir pour retirer les troupes allemande des Etats baltiques; il résulte d'ailleurs des dernières nouvelles reçues que la situation s'est subitement aggravée par suite de l'offensive que les troupes allemandes ont prises le 8 octobre, violant la zone neutre germano-lettone; bombardant les positions lettones par trains blindés, par avions et par obus asphyxiants; menaçant la ville de Riga et provoquant la formation en Courlande d'un gouvernement germano-russe opposé au gouvernement local établi.

» En présence de cette situation, les gouvernements alliés et associés maintiennent le principe de la responsabilité entière du gouvernement allemand dans l'exécution de l'évacuation, et ils entendent maintenir intégralement les mesures de coercition annoncées par leur télégramme du 27 septembre tant que l'évacuation n'aura pas été enfin entreprise et poursuivie avec toute la célérité désirable. Toutefois, dans le but de favoriser l'exécution de cette opération et de prêter assistance au gouvernement allemand, les gouvernements alliés et associés acceptent d'envoyer des représentants alliés dont la mission consisterait :

» a) A prendre connaissance auprès du gouvernement allemand des mesures arrêtées par lui en vue de régler les conditions de l'évacuation comme aussi à lui proposer celles qu'ils jugeraient utiles;

» b) A exercer sur place et en toute liberté d'action le contrôle effectif de l'exécution de ces mesures.

» La présidence de la commission alliée serait exercée par un officier général désigné par les gouvernements alliés et associés. C'est seulement lorsque cet officier général aura fait connaître au conseil suprême des gouvernements alliés et associés que les opérations d'évacuation se poursuivent normalement que l'arrêt des mesures prévues par le télégramme du 27 septembre pourra être envisagé.

» Le gouvernement allemand est prié de vouloir bien faire connaître sa réponse le plus tôt possible. Il est avisé que les gouvernements alliés et associés le tiennent pour responsable de tout acte d'hostilité dont leurs représentants dans les provinces baltiques pourraient être l'objet de la part des troupes allemandes. »

comme nulles par les alliés, étant contraires aux conditions du traité.

Les frontières germano-polonaises et le régime de Dantzig

Le Conseil a chargé la commission des affaires polonaises, que préside M. Jules Cambon, d'étudier les mesures à prendre pour assurer l'exécution des articles 100 à 104 du traité de paix avec l'Allemagne. Ces articles ont trait à l'évacuation des territoires attribués à la Pologne, à la nomination d'une commission mixte de trois membres chargés de fixer sur place la frontière entre l'Allemagne et la Pologne, à la constitution de Dantzig en ville libre sous la protection de la Société des nations, à l'élaboration de la constitution de la ville libre de Dantzig, et au régime spécial à établir pour assurer à la Pologne le contrôle et l'administration du port de Dantzig et de la Vistule.

Les délégués luxembourgeois à la Conférence de Washington

Enfin, le Conseil a décidé d'accorder aux délégués luxembourgeois toutes facilités pour se rendre à Washington, où la Conférence internationale du travail décidera elle-même de leur admission.

La situation à Riga

Bâle, 12 octobre. — On télégraphie de Berlin que, d'après des renseignements puisés à bonne source, l'« Europa Press » annonce que l'armée russe occidentale a atteint la rive ouest de la Dvina et les abords immédiats de Riga. Il est probable que cette armée comprend la division du major Bischoff, qui a rompu toute attache avec l'Allemagne, et est passée sous le commandement russe.

Le général von der Goltz a sommé toutes les unités allemandes des provinces baltes de lui faire connaître immédiatement la suite qu'elles comptent donner aux ordres reçus.

Une partie de la ville détruite par le bombardement

Stockholm, 12 octobre. — On mande de Reval à l'« Ousi Suomi » que la situation n'a pas changé à Riga depuis vendredi soir. La ville est considérablement endommagée par le bombardement. Dans la partie de la ville voisine de la voie ferrée, les maisons sont entièrement en ruines. L'ennemi a essayé de franchir le pont, mais il a été repoussé. De nombreux civils ont été tués ou blessés par le bombardement. Le tir de l'ennemi sur le pont a été réduit au silence par les trains blindés esthoniens.

L'Entente décrète le blocus de la Baltique

Bâle, 12 octobre. — On télégraphie de Berlin :

« Selon la « Stettiner Aben Post », l'Entente a fait proclamer samedi le blocus réduit de la mer Baltique. Il est interdit aux navires allemands d'entrer dans les ports ou d'en sortir. Les bâtiments allemands rencontrés en mer seront saisis par les navires de l'Entente. »

Les flottes alliées partent pour Riga

Stockholm, 12 octobre. — Les troupes lettones qui sont encore sur les bords de la Dvina ont décidé d'attendre du secours. La flotte esthonienne et une grande partie des escadres anglaise et française sont parties pour la baie de Riga. L'état de siège a été proclamé à Riga. Les troupes du colonel Bermont avancent sur un large front entre la Dvina et la baie de

Les Lettons résistent héroïquement

Stockholm, 13 octobre. — Les troupes lettonnes de Riga, malgré leur infériorité numérique et la pénurie de leur armement, résistent héroïquement aux troupes ennemies, qui disposent de tous les perfectionnements de la guerre moderne. La majorité des troupes actives des assaillants se composent d'Allemands, les unités russes placées en réserve étant peu disposées à se battre contre leurs frères lettons.

Les vrais responsables

Bâle, 12 octobre. — On mande de Berlin que, parlant des événements de la région baltique, la « Freiheit » écrit : « Les rapports venant de la Baltique démontrent unanimement que le mal principal ne réside pas dans les troupes, mais chez les chefs. »

Le correspondant à Mitau de la « Berliner Boersen Zeitung » télégraphie que divers officiers lui ont déclaré qu'ils voudraient bien rentrer en Allemagne, mais que le commandement ne leur en donne pas l'autorisation. S'ils le faisaient de leur propre chef, ils risqueraient d'être traités en déserteurs.

La préméditation allemande

Varsovie, 12 octobre. — D'après des nouvelles de Libau, le général Bermont avait fait de sérieux préparatifs pour marcher contre Riga. Dans diverses localités, des détachements de la division de fer avec de l'artillerie, des parcs et des installations techniques, avaient été rassemblés. Plusieurs jours auparavant, à Mitau, ont eu lieu d'importantes conférences auxquelles l'état-major avait pris part, sous la présidence du général von der Goltz, arrivé spécialement à Mitau.

Les journaux lettons annoncent de source autorisée que les autorités allemandes ont avancé 18 millions pour le maintien des troupes allemandes en Lettonie.

LE PROGRAMME DU GÉNÉRAL GOURAUD EN SYRIE

Paris, 12 octobre. — Interviewé sur le programme politique et militaire qu'il entend appliquer en Syrie, le général Gouraud, haut commissaire de la République en Syrie, et commandant en chef de l'armée du Levant, a fait les déclarations suivantes :

« La mission dont je suis chargé est avant tout d'ordre militaire; elle consiste pour moi à relever d'abord les troupes britanniques dans la région prévue par les accords franco-anglais relatifs au statut de la Syrie. »

Et le général Gouraud précise que l'occupation française se bornera, pour le moment, à la région dont nous venons de parler. La juridiction du haut commissaire commandant l'armée du Levant ne s'étendra pas aux villes de l'intérieur : Alep, Damas et Mossoul.

Quant à l'importance de cette armée du Levant dont le général Gouraud prend le commandement, voici ce que dit l'ancien chef de la 4e armée française :

« Pendant tout le temps qu'a duré la conquête, puis l'occupation du pays par les troupes britanniques, la France ne possédait et ne pouvait posséder là-bas que des effectifs très restreints, un corps de débarquement. Mais, à présent, à la demande du gouvernement, nous aurons l'équivalent de ce que les Anglais en retireront. »

Sans vouloir indiquer des chiffres, le général laisse entendre que l'armée du Levant ne sera pas négligeable. Il ajoute aussitôt qu'elle comprendra relativement peu d'effectifs métropolitains. Le grand colonial se retrouvera à la tête de ses chères troupes indigènes.

Venant à parler du caractère politique de sa mission, le général Gouraud ajoute :

« J'estime que notre protectorat en Syrie doit être souple et doux. Il devra tenir compte des modalités spéciales de la situation. J'entends appuyer là-bas une politique de justice, celle-là même par laquelle je me suis fait des amis dans le monde musulman. Si on se demandait par quel miracle un catholique peut se faire aimer des mahométans, je répondrais qu'il n'y a pas de miracle là-dedans. Chacun, à la condition d'être brave et juste, réussira. Pas plus que je souffrirais qu'on entre dans une église le chapeau sur la tête, pas plus — et c'est de quoi les musulmans me sont reconnaissants — je ne tolérerait qu'on moleste ou même qu'on raille les rites étrangers aux nôtres. Je l'ai dit hier aux évêques maronites qui venaient me faire visite. Je ne veux être en Syrie l'homme d'aucun parti ni d'aucune confession. Je veux représenter simplement la France juste. Un point, c'est tout ! »

Comme on demandait au général s'il était déjà allé en Syrie, il répondit :

« La seule fois que j'ai approché la côte d'Asie, j'ai reçu un obus qui m'a causé quelques dégâts. L'Asie me doit bien une revanche ? »

Questionné au sujet de l'émir Faycal, le général ajoute :

« J'ai rencontré l'émir une fois, l'an dernier, à Strasbourg. C'était pour lui remettre le cordon de grand'croix de la Légion d'honneur. Et certes, ni lui ni moi ne soupçonnions à cette date que la destinée nous obligerait à nous revoir en Syrie. »

Enfin, comme on posait au général Gouraud la question de savoir s'il y avait un point sur lequel il désirait appeler spécialement l'attention du public, il a déclaré :

« Je désire qu'on sache que j'entends continuer en Syrie à entretenir avec les Anglais, et particulièrement avec leurs chefs militaires, les relations de cordiale estime que nous eûmes toujours. »

Le général s'embarquera pour Beyrouth à la fin du mois.

Le départ du général Mangin

Mayence, 13 octobre. — Le général Mangin a quitté Mayence dimanche après-midi. Devant la gare, une compagnie avec drapeau rendait les honneurs. Des troupes étaient également massées sur le quai de la gare.

Le général Mangin, accompagné de Mme Mangin, ont été l'objet d'une manifestation de sympathie de la part de tous les Français résidant à Mayence. Le général Degoutte, ainsi que les officiers français de la garnison, étaient venus saluer l'ancien chef de la 10e armée.

Une lettre du maréchal Petain au général de Maud'huy

Metz, 12 octobre. — Le général de Maud'huy a reçu la lettre suivante du maréchal Pétain :

Mon général,

» Le ministre a nommé le général Berthelot gouverneur de Metz, et a décidé de vous replacer dans la section de réserve. C'est avec émotion que je vous vois quitter les rangs de l'armée, où vous laisserez tant de souvenirs et tant d'affections.

» Vous avez la consolation très haute, votre tâche militaire terminée, de partir entouré de l'estime de vos supérieurs, de vos camarades, de tous ceux que vous avez commandés, et, d'autre part, de pouvoir dans votre Metz retrouvée prodiguer encore votre généreuse activité pour notre grande et pour votre petite patrie.

» Je vous prie de croire, mon Général, à mes sentiments les plus affectueux, et je vous demande la permission de vous donner bien sympathiquement l'accolade. »

Ce que disent les Journaux

LA BOURGEOISIE FRANÇAISE ET M. CLEMENCEAU

Dans son discours au Sénat, M. Clemenceau vient d'être sévère pour la bourgeoisie française :

« Mais il faut bien dire que du point de vue où il se place — dit M. Alfred Capus, dans le **Figaro**, — cette sévérité se justifie pleinement. Depuis vingt-cinq ans, la bourgeoisie a mal observé le mouvement contemporain, ou plutôt elle ne s'en est pas donné la peine. Elle a eu au plus haut degré l'intelligence et souvent l'activité personnelles; elle a manqué d'intelligence collective; elle a négligé son rôle de classe et laissé tomber les grands souvenirs du Tiers-Etat. Tantôt on la voyait, en des personnalités isolées il est vrai, apporter du secours et de l'éclat au socialisme, sans en avoir examiné le prolongement et plus par snobisme que par conviction; tantôt, au contraire, elle se ramassait orgueilleusement sur elle-même et, sous les espèces d'un patronat trop âpre, dérogeait à l'esprit de générosité et de justice. Il en résulte que sa position est menacée, et comme elle est, malgré tout, la seule classe sociale capable de produire une élite et par conséquent de diriger le pays, il en résulte que la vie nationale semble momentanément déséquilibrée. Nous disons momentanément, parce que la jeune génération bourgeoise a mieux conscience des erreurs passées. La guerre a révélé aux fils ce que l'expérience n'avait pas toujours appris à leurs pères : l'importance d'une conception de la société et d'une méthode. La conception révolutionnaire ne contient qu'un immense cataclysme où, comme en Russie, la civilisation périrait; et, d'autre part, la persistance de l'égoïsme bourgeois dans le sens social du mot, aiguisant encore les appétits d'en bas, serait un appel à la violence et une provocation. Il y a à définir l'intervalle entre ces deux tons extrêmes. C'est là que des Français peuvent, comme l'a dit admirablement Clemenceau, « faire l'abandon d'une partie de leurs sentiments particuliers au nom de l'intérêt commun », et se sentir une nation. L'initiative de l'entreprise revient à la bourgeoisie. Elle en est digne, et il se présente pour elle une occasion supérieure : les élections prochaines. De l'attitude qu'elle aura, de son programme, de sa pensée exprimée, des sacrifices qu'elle saura consentir à l'union française dans la paix, dépend son sort et celui de la patrie. »

LE RAPPEL DE MANGIN

Mangin a quitté Mayence :

« C'est une incontestable victoire pour ceux qui veulent à tout prix ramener l'Allemagne où elle en était en 1914, dit M. Edouard Helsey, dans le **Journal**. Car la mesure qui frappe le chef de l'armée de Mayence dépasse de beaucoup la personnalité d'un général, si fameux soit-il. Rien n'aurait pu faire prévoir la mesure prise ces jours derniers, si l'on n'avait pas su déjà combien la tournure prise par l'état des esprits en pays rhénans alarmait étrangement certains hommes d'Etats alliés. Or, c'est à la veille du jour où l'opinion publique rhénane allait se manifester d'une manière irrésistible qu'on déplace le général Mangin. Du coup, tous ceux qui craignent les représailles prussiennes et qui n'avaient consenti à suivre le docteur Dorten que parce qu'ils croyaient à son succès, se disent que l'Entente non seulement ne veut pas soutenir le mouvement d'autonomie rhénane, mais encore oppose à ces aspirations légitimes un inadmissible véto. Qu'on l'ait prémédité ou non, le remplacement du général Mangin, si éminentes que soient les qualités de son successeur, est interprété par tous ici comme un renoncement de la France, qui jusqu'à présent passait pour favorable aux projets du docteur Dorten. Le désaveu d'une politique qui n'avait pas d'autre principe que de laisser les Rhénans maîtres chez eux, l'attitude nouvelle prise par la France sur les bords du Rhin ont persuadé d'un seul coup la masse de la population. L'unité allemande, sauvée par le traité de Versailles du désastre de 1918, peut être considérée maintenant comme définitivement renforcée. »

LA DIPLOMATIE BOCHE ET L'ESPIONNAGE

Le lieutenant-colonel Rouset, en compulsant les mémoires du prince Kraft de Hohenlohe, y a trouvé une histoire savoureuse sur l'espionnage, qu'il résume ainsi dans le **Gaulois** :

« Elle a trait à la mission diplomatique que Hohenlohe, alors simple lieutenant, alla en 1854 remplir à Vienne, un peu avant la guerre de Crimée. Un traité secret liait alors l'Autriche à la Prusse, mais les intentions de la première semblaient suspectes, tout au moins mystérieuses. Il s'agissait donc de la sonder. On va voir que tous les moyens semblaient bons au diplomate prussien pour arriver à ses fins.

« Pas une ambassade, écrit-il, ne saurait s'abstenir complètement de ce qu'on nomme les procédés d'investigations indirectes, et ce serait folie de les négliger quand on peut s'en servir. On peut même les prendre pour base de l'organisation d'un véritable service d'espionnage quand la guerre le rend nécessaire, puisque les coquins dont on s'est servi sont depuis longtemps déjà compromis vis-à-vis du gouvernement de leur pays. Mais il faut être très prudent dans les rapports qu'on a avec eux... »

» Dès coquins cela se trouve. Et le jeune attaché mit tout de suite la main sur l'un d'eux. C'était un aventurier momentanément employé par M. de Lesseps dans les travaux préparatoires du canal de Suez, puis congédié, et qui pour lors était à acheter. Il se disait Français et avait servi en qualité de sous-officier dans notre légion. Sa personnalité cependant restait assez énigmatique. Tout ce que nous savons de lui est qu'il était fort bel homme au point d'impressionner ses employeurs. « Une seule fois, » écrit celui-ci, je lui fis sentir que je le tenais » pour une fripouille. Mais depuis je le traitai » toujours avec égards... Il devait m'être tou- » jours reconnaissant de ce que je ne lui té- » moignais pas quotidiennement comme les » Russes l'opinion que j'avais de lui. Sans doute » il répugne à un homme comme il faut d'en- » tretenir des relations avec de telles gens. Ce- » pendant il ne peut en être autrement dans la » vie diplomatique, sous peine de se faire bat- » tre comme un général qui n'entretient pas » d'espions. »

» Toujours est-il que Jérémie — c'était le pseudonyme de ce drôle — trouva le moyen de s'emparer de documents que notre auteur qualifie de précieux et qui furent par lui transmis tout de suite à Berlin. Mais il arriva, comme c'est chose fréquente que la « fripouille », mangeant à tous les râteliers finit par se brûler, et certain jour d'avril 1859, au moment où s'ouvrait la guerre d'Italie, on trouva le pseudo Jérémie mort dans son lit. La police autrichienne le fit enterrer secrètement. »

Le bloc national républicain

Paris, 12 octobre. — Les Associations républicaines qui s'étaient réunies en Congrès le dimanche 5 octobre en vue de former le bloc national républicain contre le bolchevisme ont nommé la commission exécutive. Celle-ci a tenu hier sa première séance et a choisi à l'unanimité pour président, M. Adolphe Carnot, président de l'Alliance républicaine démocratique.

La prochaine réunion aura lieu lundi sous la présidence de M. A. Carnot.

Le programme des revendications de la corporation des Associations agricoles

Toulouse, 12 octobre. — Le programme des revendications que la Confédération nationale des Associations agricoles du Sud-Ouest, réunies à Toulouse, soumettront aux candidats aux prochaines élections, porte sur le respect de la propriété individuelle, les facilités toujours plus grandes à accorder aux ouvriers agricoles d'acquérir des propriétés, la suppression de toutes les mesures de réglementation concernant la circulation et la vente des produits agricoles, l'abolition du régime de la taxation des produits agricoles. Serait maintenue la taxation de tous les objets qui concourrent à la production agricole, comme : l'outillage, les engrais et les vêtements.

Le programme réclame en outre des économies fiscales par la suppression des fonctionnaires inutiles, le maintien de la déclaration de revenu forfaitaire agricole, l'organisation de la représentation officielle de l'agriculture par la création de Chambres agricoles et l'extension de la capacité civile des Syndicats professionnels.

M. Charles Benoist sera-t-il ministre de France en Hollande ?

Paris, 12 octobre. — Le gouvernement français a proposé à l'agrément du gouvernement des Pays-Bas la nomination de M. Charles Benoist, député de la Seine, membre de l'Institut, à la légation de La Haye.

La municipalité de Pau à Saragosse

Madrid, 13 octobre. — Une délégation du Conseil municipal de Pau est arrivée à Saragosse pour resserrer les rapports commerciaux entre les deux villes, à l'occasion de l'inauguration du tunnel de Canfranc.

Des discours très chaleureux ont été prononcés au cours des diverses réceptions organisées par les autorités de Saragosse en l'honneur de leurs visiteurs.

Le roi d'Espagne irait à Verdun

Paris, 13 octobre. — Le roi d'Espagne, qui doit venir en France à la fin de cette semaine, aurait manifesté son intention de consacrer toute une journée à Verdun et aux champs de bataille qui entourent la glorieuse cité.

Le petit duc

Il y a du bon pour le roman-cinéma. La plupart des journaux parisiens amorcent un film sensationnel avec l'aventure de Mlle Gaby Deslys et du petit duc de Crussol d'Uzès, qui occupe en première page la place sévèrement refusée aux choses de la science, des lettres et des arts. La province doit tout savoir. Nous ferons notre devoir.

Le câblogramme suivant, daté de New-York 9 octobre, fait le tour de la presse :

« Mlle Gaby Deslys est arrivée aujourd'hui, accompagnée du duc Michel de Crussol. La mère de ce dernier est attendue par le prochain paquebot. Elle ramènera son fils en France. »

*Le duc de

Le Président de la République décore Nancy

Paris, 12 octobre. — Le Président de la République a quitté Paris ce matin par train spécial, se rendant à Nancy, pour remettre à la ville la croix de la Légion d'honneur.

M. Raymond Poincaré était accompagné de MM. Lebrun, ministre des régions libérées; Louis Marin et de Wendel, députés de Meurthe-et-Moselle; Girardin, directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est; le général Péneloin, secrétaire général de la présidence, et le colonel Nodet, de la maison militaire.

L'arrivée à Nancy

Nancy, 12 octobre. — Le train présidentiel est entré en gare à 2 h. 30. Un détachement d'infanterie rendait les honneurs.

M. Poincaré a été salué sur le quai par M. Simon, maire de Nancy, entouré des membres de la municipalité; M. Second, préfet de Meurthe-et-Moselle, et les autorités civiles et militaires du département.

Après les souhaits de bienvenue, le Président et le maire, accompagnés des personnages officiels, ont pris place dans des voitures pour se rendre place Stanislas. Une foule considérable se pressait aux abords de la gare et sur tout le parcours, et des ovations enthousiastes ont été faites au Président. Toute la ville était richement pavoisée et décorée.

Sur la place Stanislas, M. Poincaré a pris place dans la tribune dressée devant l'hôtel de ville, et autour de laquelle étaient groupés les enfants des écoles, les délégations de mutilés, les Sociétés de secours aux blessés, les médaillés militaires, les étudiants.

Le général Lyautey, résident général de France au Maroc, accompagné de ses officiers d'ordonnance, avait tenu à s'associer à l'hommage rendu à sa ville natale; c'est à ce titre qu'il a pris part à la fête et qu'il a reçu le président aux côtés des autorités de la ville.

DISCOURS DE M. POINCARE

Le Président de la République a prononcé un éloquent discours, dans lequel, après avoir rappelé que la région de Nancy fut un éternel champ de bataille, il a fait un magistral tableau de la bataille du Grand-Couronné et rappelé le rôle glorieux du général de Castelnau. Après la bataille, si Nancy fut délivrée de la menace de la souillure boche, elle n'en resta pas moins exposée aux cruelles épreuves du bombardement, et c'est pour avoir « tenu » avec une merveilleuse fermeté que la capitale de la Lorraine a mérité l'honneur de la décoration militaire que lui a apportée le Président de la République :

« J'ai dépouillé, a dit M. Poincaré, dans l'intéressante brochure d'un de vos concitoyens, M. Emile Badel, la statistique des projectiles tombés sur Nancy et le long bilan de vos pertes. En 1914, 80 obus, 38 bombes, 12 morts et plus de 20 blessés; en 1915, 40 bombardements et 37 morts; en 1916, l'année des gros canons à longue portée, 21 bombardements par avions, 16 par canons, 158 projectiles lancés, 31 morts, 52 blessés; en 1917, 275 projectiles, 206 victimes dont 62 tués; en 1918, 13 bombardements par avions, 300 bombes, 51 morts. Voilà les chiffres douloureux que j'ai relevés. Et je ne dis rien des dommages causés aux propriétés particulières, des églises mutilées, des écoles détruites, des cimetières profanés! Il est difficile d'imaginer une existence plus tourmentée que celle de Nancy pendant la guerre, et l'on ne peut trouver une de vos rues qui ne garde les traces des attentats allemands. »

Puis, le Président a épinglé sur un coussin de velours brodé aux armes de la ville la croix de la Légion d'honneur et la croix de guerre.

M. Simon a remercié le Président du grand honneur qui est fait à la ville de Nancy, qui n'a jamais oublié son rôle de ville frontière et dont les habitants n'ont jamais désespéré, même aux heures les plus tragiques.

Le Président a assisté ensuite au défilé des Sociétés patriotiques, puis il a regagné la gare, toujours salué de chaleureuses acclamations.

M. Poincaré rentre à Paris.

La citation de Nancy

Paris, 12 octobre. — Le « Journal officiel » publiera demain le décret décorant Nancy de la Légion d'honneur, avec la mention suivante :

« Ville dont l'ardent patriotisme s'est affirmé magnifiquement au cours des épreuves de la guerre. Directement menacée, a assisté avec le plus beau courage à la bataille du Grand-Couronné, livrée pour la défendre; bombardée par avions, puis par pièces à longue portée, n'a jamais, malgré toutes les souffrances, perdu son sang-froid. A bien mérité du pays. » (Croix de guerre.)

M. CLEMENCEAU confirme qu'il ne sera pas candidat

Paris, 12 octobre. — Au cours de son discours d'hier, M. Clemenceau a confirmé son intention de ne pas se représenter aux prochaines élections sénatoriales. « Il ne m'arrivera plus d'être sénateur, » a-t-il dit dans une phrase incidente qui a soulevé des protestations sur tous les bancs.

LES GRÈVES de Brest s'aggravent

Collisions avec la troupe
Charges de cavalerie — Nombreux blessés

Brest, 12 octobre. — A la suite des attentats commis hier dans la ville par les grévistes, de sérieuses mesures d'ordre ont été prises ce matin par le gouverneur. Dès neuf heures, des détachements d'infanterie et de cavalerie vinrent prendre position aux angles de la place Wilson.

Vers dix heures, les grévistes tinrent, dans la cour de la Bourse du travail, leur réunion quotidienne. Des drapeaux rouges furent déployés et une colonne de manifestants s'ébranla. A l'angle des rues Jean-Mathé et du Château, elle fut arrêtée par une compagnie du 19e d'infanterie. Les manifestants invitèrent les soldats à lever la crosse en l'air, et ils entonnèrent l'hymne au 17e. La troupe demeura l'arme au pied.

Les grévistes, qui étaient au nombre de plusieurs milliers, firent deux ou trois fois le tour de la place; puis, forçant un barrage, se rendirent sur le cours Dajot. Les soldats montèrent alors en camion automobile, et, quelques instants après, ils barraient le cours Dajot. Là, le cortège fut disloqué par la gendarmerie à cheval. Les grévistes revinrent par groupes place Wilson, où ils se reformèrent.

Les gendarmes à cheval et les fantassins reçurent alors l'ordre de charger: il y eut un certain nombre de blessés, et quelques arrestations furent opérées. Des pierres furent jetées aux soldats, qui ripostèrent à coups de crosse. Enfin, les secrétaires des Syndicats obtinrent qu'on laissât l'un d'entre eux exhorter les grévistes au calme. Ceux-ci se dispersèrent au cri de « Vive la grève! »

Brest, 12 octobre. — Des patrouilles de cavalerie ont dispersé ce soir une réunion de manifestants. Deux arrestations ont été opérées et maintenues pour insultes à des officiers. Les chefs du mouvement de la grève générale ont convoqué les chômeurs pour demain matin à neuf heures; mais le vice-amiral gouverneur a interdit à partir de lundi toute manifestation, et dans un avis officiel il invite tous les ouvriers de l'arsenal à reprendre leur travail demain après-midi, car la liberté du travail sera assurée.

A la Conférence internationale du travail

Paris, 12 octobre. — M. Tony Reymond, secrétaire général des chemins de fer de l'Etat, vient d'être désigné en qualité de conseiller technique du gouvernement pour représenter la France à la Conférence internationale du travail, qui s'ouvrira à Washington le 29 octobre. M. Tony Reymond remplira, en outre, les fonctions de secrétaire général de la délégation française à cette conférence.

Les instituteurs à la C. G. T.

Saint-Brieuc, 12 octobre. — A l'unanimité, les membres de l'Amicale des instituteurs et institutrices des Côtes-du-Nord ont décidé la transformation de leur groupement en Syndicat. A une très forte majorité ils ont voté l'affiliation immédiate de ce nouveau Syndicat à la C. G. T.

Mayence et la Rhénanie regrettent le départ de Mangin

Mayence, 12 octobre. — L'annonce du départ du général Mangin a provoqué dans toute la Rhénanie de nombreuses manifestations de respect et de sympathie.

A Mayence, le docteur Kuib, oberbourgmestre, a tenu, en présence de tout son Conseil municipal réuni, à exprimer au général Mangin les sentiments de regrets que causait son départ à la population de Mayence. Il a rendu hommage au souci constant avec lequel il s'était toujours enquis des besoins de la population et avait sauvegardé ses intérêts, au tact et à la haute compétence qu'il avait su déployer en toutes circonstances pour la solution heureuse de toutes les difficultés auxquelles se heurtaient au début les administrations françaises et allemandes et surtout du soin qu'il avait mis à dissiper rapidement les appréhensions naturelles qui avaient accueilli l'occupation française sur la rive gauche du Rhin.

Durant toute la matinée, le général Mangin a reçu, au grand palais ducal, de nombreuses personnalités rhénanes venues pour lui exprimer en termes émus les mêmes sentiments.

Le général Degoutte à Mayence

Mayence, 12 octobre. — Le général Degoutte, qui remplacera à Mayence le général Mangin et prendra le commandement de toutes les armées alliées d'occupation, est arrivé hier après-midi. Il a été reçu au palais grand-ducal avec les honneurs militaires. Hier soir, il a assisté au dîner d'adieu du général Mangin, à la suite duquel une grande réception a eu lieu en son honneur.

LA VIE SPORTIVE

Courses au Bouscat

DIMANCHE 12 OCTOBRE

Favorisée par un temps superbe, la première journée des réunions d'automne, organisée par la Société d'encouragement du Club bordelais, a obtenu un succès mérité. Toutes les épreuves ont donné lieu à de jolies arrivées bien disputées.

Voici les résultats détaillés des épreuves :

EPREUVE D'ARRONDISSEMENT DE LA SOCIETE SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT, 2,000 francs, 1,000 mètres. — 1er, *Quarte-II* (propriétaire), à M. G. Sentis; 2e, *Stuart* (Mazerat), à M. André Ducou; 3e, *Anxiété* (propriétaire), à M. Lucien Larrieu; 4e, *Verdun* (Masson), à M. Mathieu Lemaire.

Non placés : Qui-Va-Là (Delat), Faust (propriétaire).

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à cinq longueurs; le quatrième à une longueur.

Quarte-II (Le-Vigan et Cadenette) est entraînée par son propriétaire.

QUATRIEME PRIX DES HARAS (anglo-arabes et demi-sang anglo-arabes qualifiés), 2,400 francs, 2,200 mètres. — 1er, *Sous-Marin-II* (Bourdely), à M. P. Comet); 2e, *Sacré-Boche* (Tronqua), à M. F. de Saint-Jayme.

Gagné de deux longueurs.

Sous-Marin-II (Gavarni-III et Sourlante) est entraîné par Coudert.

PRIX DES CHEMINS DE FER DE L'ETAT (mixte), 2,000 fr., 1,200 mètres. — 1er, *Neuilly* (Meunier), à M. D. Guestier; 2e, *M.-des-Préaux* (Bourdély), à M. L. Cazeneuve; 3e, *Meryllis* (P. Kalley), à M. D. Guestier; 4e, *Franchetti* (G. Augé), à M. V. Gaillard.

Non placés : Virginer (Vvey), Le-Prince-Rouge (Bongaillos), Charlotte-V (L. Augé).

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à une longueur et demie; le quatrième à une demi-longueur.

Neuilly (Bribe et Noting-to-Do) est entraînée par R. Labadie.

CINQUIEME PRIX DES HARAS (anglo-arabes et demi-sang anglo-arabes qualifiés), 2,400 francs, 2,200 mètres. — 1er, *Sire* (Bourdély), à M. le baron de Palaminy; 2e, *La-Seille* (L. Ferrès), à M. P. Verselin.

Gagné d'une longueur.

Sire (Angélus-IV et Sirène) est entraîné par P. Coudert.

PRIX DE CAUDERAN (handicap, à réclamer), 3,000 fr., 1,600 mètres. — 1er, *Moumouche* (Brooks), à M. Louis Maurin; 2e, *Le-Nonni* (G. Augé), à M. V. Gaillard; 3e *Cerdio-Propik* (L. Ferrès), à M. P. Verselin; 4e, *Sut-Generis* (New. Ling), à M. F.-W. Bates.

Non placés : Chèvrefeuille (Cristobal), Salonique-III (Roquevert), Crème-de-Menthe-II (Bourdély), restée au poteau; Sans-Fumée (Coumenge), restée au poteau.

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à trois quarts de longueurs; le quatrième à deux longueurs.

Résultats officiels du pari mutuel

CHEVAUX		Pes. 5 fr.	Pav. 5 fr.	Pel. 5 fr.
Quarte-II	G	73 50	39 50	74 50
—	P	8 50	14 50	20 »
Stuart	P	7 »	7 50	8 50
Sous-Marin-II	G	6 »	7 »	7 50
Ecurie Guestier	G	7 50	8 50	9 50
Neuilly	P	33 50	31 »	29 »
M.-des-Préaux	P	16 »	15 »	17 »
Sire	G	6 »	6 50	8 »
Moumouche	G	81 50	85 »	43 »
—	P	16 »	16 »	14 50
Le-Nonni	P	13 »	15 50	18 50
Cerdio-Propik	P	41 50	19 »	21 »

Courses au Bois-de-Boulogne

DIMANCHE 12 OCTOBRE

BRELAN DE GRANDES EPREUVES

Les vainqueurs : « Stéarine », « Odol », « Passebreul ».

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE LA FOURRIERE, 5,000 fr., 1,100 mètres. — 1er, *Titanite* (Lancaster), au baron M. de Rothschild; 2e, *Lady-Gray* (Jennings), au comte Vigier; 3e, *Flowershop* (Mac Gee), au baron Ed. de Rothschild.

Non placés : Silvercreek (O'Neill), Bel-Ange (Sharpe), Bizoton (G. Bartholomew), Il-en-Veut (C. Korb), First-Aid (Cooke), Embry (Bellhouse), La-Bahia (Rovella), Hurtebise (Niaudot), Arabian-Sang (G. Stern), Canetières (Hobbs), Irish-Lady (H. Milton), Marque-au-Chax (Marsh), Oresund (J. Taral), La-Nérédie (Garner).

Gagné de huit longueurs; le troisième à deux longueurs.

PRIX DES RESERVOIRS, 6,000 fr., 1,400 mètres. — 1er, *Americain* (Garner), à M. Guillermo Ham; 2e, *Glottis* (G. Stern), à M. Ch. Brossette; 3e, *Blind-Fats* (C. Korb), à M. Macomber.

Non placés : Djagas (R. Serre), Pirello (G. Bartholomew), Dic-Tac (Hobbs), Chaîne-d'Or (Ch. Childs), Malatia (E. Bouillon), Portador (Bellhouse), Battenea (O'Neill), Harvard (J. Taral), Le-Rêve (Sharpe), Sargasse (Mac Gee), Diane-Mallory (Jennings), Manzalla (Lancaster).

Gagné d'une tête; le troisième à une longueur et demie.

PRIX VERMEILLE

20,000 fr. (en outre 2,000 fr. à l'éleveur), 2,400 m.

1. Stéarine (Mac Gee), au baron Ed. de Rothschild.
2. Tullamore (Jennings), à M. James Hennessy.
3. Galejade (Bellhouse), à M. Jean Prat.
4. Astypalée (Marsh), à M. Henri Balsan.

Non placés : Brisbane (Childs), Florina-II (O'Neill), Fausta (Garner).

Gagné de deux longueurs; le troisième à une longueur et demie; le quatrième à une courte tête.

GRAND CRITERIUM

40,000 fr. (en outre 2,000 fr. à l'éleveur), 1,600 m.

1. Odol (Sharpe), à M. Henry Ternynck.
2. Roskilde (Bellhouse), à M. Pierre Champion.
3. Sourbier (Jennings), à M. James Hennessy.

Non placés : Marron (Garner), Cid-Campeador (C. Korb), Eugène-de-Savoie (Gill), Ismen (O'Neill), Solférino-III (Milton), La-Chiffa-II (Stern), Little-Somrade (Mac Gee).

Gagné d'une encolure; le troisième à une tête.

PRIX GLADIATEUR

40,000 fr. (en outre 2,000 fr. à l'éleveur), 6,200 m.

1. Passebreuil (Mac Gee), au baron Ed. de Rothschild.
2. Sorgho (Bellhouse)), à M. Auguste Pellerin.
3. Louvain-IV (O'Neill), à M. Rodolphe Michel.
4. A-l'Ordre (Sharpe), au baron Baeyens.

Gagné de deux longueurs; le troisième à dix longueurs; le quatrième loin.

PRIX DE BELLEVUE (handicap), 6,000 fr., 1,600 mètres. — 1er, *Cingh* (Bellhouse), à M. Georges Eymard; 2e, *Reine-d'Atout* (R. Brethès) au marquis de Ganay; 3e, *Assyrienne* (O'Neill), à M. J.-D. Cohn.

Non placés : Aral (Hobbs), Magnum-II (C. Korb), La-Dame-Blanche (Jennings), Persistant (Lepinte), Suzana (Maiden).

Gagné de trois longueurs; le troisième à une longueur.

RÉSULTATS DU PARI MUTUEL

CHEVAUX		PESAGE 10 fr.	Pelouse 5 fr.	CHEVAUX		PESAGE 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Titanite	G	75 »	44 50	Odol	G	67 »	35 »
—	P	25 50	13 50	—	P	19 »	10 50
Lady-Gray	P	19 50	9 50	Roskilde	P	20 »	11 »
Flowershop	P	29 »	14 50	Sourbier	P	18 »	9 50
Américo	G	1395 50	371 »	Passebreul	G	17 »	8 »
—	P	205 »	73 50	—	P	12 »	6 »
Glottis	P	37 50	20 »	Sorgho	P	17 50	8 »
Blind Fats	P	21 50	10 50	Cingh	G	52 »	26 50
Stearina	G	37 50	20 50	—	P	17 »	9 »
—	P	18 50	9 50	Reine-d'Atout	P	18 »	11 »
Tullamore	P	14 50	7 »	Assyrien	P	22 50	11 50

Petites nouvelles

Faisant application d'un article du code des courses, les commissaires ont interdit au jockey E. Lancaster de monter jeudi 16 octobre, à Longchamp, pour ne pas s'être conformé aux ordres du starter au départ du Prix des Réservoirs.

FOOTBALL RUGBY

MATCHES AMICAUX

A BORDEAUX

Les Nantais battent les Sabistes par 8 points (2 essais, 1 but) à 6 points (2 essais)

C'est par un but, deux petits points seulement, que le Stade nantais triompha dimanche, au Stadium, du Sporting athlétique bordelais.

Le score ne donne pas la physionomie exacte de la partie, car dans l'ensemble les Bordelais dominèrent, et, avec un peu de chance, et aussi moins de nervosité chez certains joueurs, ils auraient dû aller à l'essai une ou deux fois de plus.

Et, il faut le déclarer bien franchement, c'est l'équipe qui a eu, au point de vue application des règles de rugby, la plus mauvaise tenue sur le terrain, qui a vu la victoire lui sourire. Les Nantais, en effet, jouèrent continuellement — comme systématiquement — l'obstruction et le hors-jeu. Cette façon de faire empêcha à plusieurs reprises les efforts des Sabistes d'aboutir, surtout vers la fin du match, alors qu'ils avaient nettement le meilleur.

AU BOUSCAT

Stadistes battent Libournais par 31 points (9 essais, 4 buts) à 3 points (1 essai)

Le Stade avait fait appel dimanche à nos proches voisins les Libournais. La partie se déroula devant une assistance assez restreinte. Ceux qui se sont abstenus ont eu tort, il leur eut été donné d'assister à une partie fort plaisante à suivre dans l'ensemble, et à une démonstration péremptoire de ce que peut faire une division d'attaque, la blanche en l'occurrence, admirablement servie par son capitaine G. Rieu.

L'équipe libournaise, formée de jeunes éléments, encadrés par quelques anciens, a beaucoup à travailler si elle veut jouer le rôle qu'elle tenait autrefois dans la compétition régionale.

A BEGLES

Béglais battent Sectionnistes par 5 points (1 essai, 1 but) à 4 points (1 drop-goal)

Partie très dure et peu plaisante à suivre. Les deux équipes, où quelques bonnes unités manquient, pratiquèrent pendant toute la partie un jeu assez éloigné de celui d'une partie amicale. Quelques tentatives d'ouverture furent de chaque côté rapidement abandonnées.

Tous les truquages furent permis sans que le score en fût autrement modifié.

A PARIS

Le S. G. U. F. bat le Racing-Club de France par 27 points à 9.

Dimanche, au Stade de Colombes, le S. C. U. F. a battu le Racing par 27 points (7 essais: Buscall, Gay, Grandroute, Besset, Michaud, chacun un; Boubée 2; 3 buts : Gay, 1; Besset, 2) à 9 points (3 essais : 2, de Laborderie; 1, Haour).

Le Stade français (1) bat le P. U. C. (1) par 14 points (4 essais, 1 but) à 3 points (1 essai)

Les essais furent marqués, pour le Stade, par Rœderer, Piron, Vétillard et Dussert; Vétillard réussit le but. Ce fut Sicard qui marqua pour le P. U. C.

AUTRES RESULTATS

A BORDEAUX. — Sur le terrain de Saint-Mandé, Stade Bordelais (R) bat A. S. du Midi (1) par 3 points (1 essai) à zéro.

A. S. P. T. T. (1) bat A. S. du Midi (R.) par 6 points (2 essais) à 3 points (1 essai).

A BAZAS. — U. S. bazadaise (1) bat V. S. macarienne (1) par 32 points (9 essais, 1 but, 1 but sur coup franc) à 3 points (1 essai).

A SAINT-MACAIRE. — U. S. Macairienne bat A. S. des Etablissements Carde par 6 points à zéro.

A LANGON. — Stade Langonnais (1) bat U. A. Cadillacaise (1) par 13 points à zéro.

A LA REOLE. — S. C. Réolais (1) bat R. C. Podensacais (1) par 3 points (1 essai) à zéro.

A ANGOULEME. — S. C. d'Angoulême (1) bat U. S. Cognacaise (1) par 8 points à zéro.

A COGNAC. — U. S. cognaçaise (2) bat S. C. d'Angoulême (2) par 23 points (7 essais, 1 but) à 6 points (2 essais).

A LA ROCHELLE. — Stade rochelais (2) bat S. C. surgérien (1) par 23 points à zéro.

A ROCHEFORT. — S. A. Rochefortais (1) bat U. S. de Saint-Junien (1) par 15 points (5 essais) à zéro.

A PERIGUEUX. — C. A. P.-C. P. O. (1) bat C. A. Ribéracois par 43 points (13 essais, 2 buts) à zéro.

A MUSSIDAN. — J. S. mussidanaise bat Stade Olympique périgourdin (2) par 12 points à 4.

A MONTAUBAN. — U. S. Montalbanaise (2) bat Olympique de Saint-Sulpice (1) par 6 points (2 essais) à zéro.

A TOULOUSE. — T. O. E. C. (1) bat U. S. Bergeracoise (1) par 15 points (3 essais, 3 buts) à zéro.

— U. S. Montalbanaise (1) bat Stade Toulousain (2) par 13 points à 3.

— Stade Fleurantin (1) et Stade Toulousain (3) font match nul. Rien de marqué.

A LOURDES. — Stade Tarbais (2) et Stade Olympique Lourdais (2) ont fait match nul. Rien de marqué.

A BAYONNE. — Aviron Bayonnais (2) bat U. S. Dacquoise (2) par 11 points (3 essais, 1 but), à 3 points (1 essai).

A TARBES. — Stade Tarbais et Boucau-Stade font match nul, rien de marqué.

A DAX. — Aviron Bayonnais bat Union Sportive Dacquoise par 8 points (2 essais, 1 but) à 0.

A PAU. — Section Paloise et Stadoceste Tarbais font match nul, rien de marqué.

A BIARRITZ. — Biarritz Olympique (1) bat Amicale Jean Macé, de Bayonne (1) par 3 points à zéro.

A BAGNERES-DE-BIGORRE. — Club athlétique Bagnerais bat Stade bagnérais (mixte) par 5 points (1 essai, 1 but) à zéro.

A HENDAYE. — Stade hendayais bat Amicale Jean Macé (2) par 9 points (3 essais) à 6 points (2 essais).

A OLORON. — F. C. oloronais bat Stade nayais par 17 points à zéro.

A SAINT-GAUDENS. — Stade saint-gaudinois bat Stade Olympique lourdais par 12 points (4 essais) à 8 points (2 essais, 1 but).

A AGEN. — S. U. Agenais bat S. O. Périgourdin par 33 points à zéro.

A PERPIGNAN. — U. S. Perpignanaise bat Stade Toulousain par 13 points (3 essais, 2 buts) à zéro, voluptueusement.

A PARIS. — Olympique bat A. S. F. par 14 points à zéro. Nette supériorité des ex-Vaugirardiens qui, cependant, s'étaient présentés assez mixtes.

Stade Français (2) bat P. U. C. (2) par 12 points à zéro.

A. S. P. T. T. (1) bat S. C. U. F. (2 bis) par 14 points à zéro.

C. A. S. G. (1) bat S. C. U. F. (3) par 6 points à zéro.

DEMANDE DE MATCH

S. A. B. réserve et deuxième sur terrain adverse pour dimanche 19 octobre. Ecrire ou télégraphier 1, rue des Trois-Conils, Bordeaux.

FOOTBALL ASSOCIATION

MATCHES OFFICIELS

Les championnats de Paris (F. F. F. A.)

Paris, 12 octobre. — Voici les résultats du 3e tour, disputé dimanche :

Groupe A. — Poule 1: J. A. Saint-Ouen bat S. G. de Choisy par 4 buts à 0; R. C. de France bat A. S. F. par 9 buts à 2; F. E. C. Levallois bat C. A. Vitry par 3 buts à 2; Olympique bat Bienfaisance par 9 buts à 1; U. S. A. Clichy bat Raincy-Sport par 9 buts à zéro.

Groupe A. — Poule 2: Club français bat Red-Star par 5 buts à 1; U. S. Suisse bat Légion Saint-Michel par 2 buts à zéro; P. U. C. bat Stade français par 2 buts à zéro; C. A. de Paris bat C. A. S. Générale par 2 buts à zéro.

LES CHAMPIONNATS DE LA LIGUE DU SUD-OUEST

A TALENCE

Section Burdigalienne (1) et Bordeaux-Athlétic Club (1) font match nul (2 buts à 2)

Partie intéressante et très vive pour un début de saison, trop rapide même dans la première mi-temps car à la fin de la seconde plusieurs joueurs dans les deux équipes étaient complètement épuisés.

AU BOUSCAT

Stade Bordelais U. C. (1) bat S. C. de la Bastidienne (1) par 7 buts à 2.

Belle partie disputée par deux équipes de très bonne classe; les Bastidiens eurent un début de match foudroyant et obtinrent le premier but après quelques minutes; le Stade ne tarda pas à égaliser, puis, peu à peu, réussit à prendre le dessus pour dominer carrément et imposer son jeu en deuxième mi-temps.

A BEGLES

Vie au Grand Air du Médoc (1) bat C. A. Béglais (1) par 4 buts à 1.

Au cours de la première mi-temps, les deux équipes réussirent chacune un but; dans la deuxième phase du match, l'équipe vigamiste plus scientifique, plus coordonnée que celle des Béglais, domina nettement et réussit trois nouveaux buts.

AU STADIUM

S. A. Bordelais bat Bordeaux-Etudiants-Club par 4 buts à 1

Malgré l'activité et la vaillance dont ils firent preuve, les étudiants ne purent empêcher les sabistes de prendre nettement le meilleur et de triompher par 4 buts à 1, après une partie ardemment disputée.

Equipes deuxièmes

Section Burdigalienne bat B. A. C. par 5 buts à 1.

Stade bordelais bat S. C. de la Bastidienne par 6 buts à 2.

S. A. Bordelais bat Bordeaux-Etudiants-Club par 5 buts à 2

MATCHES AMICAUX

A PARIS. — C. A. P. bat G. A. S. G. par 2 buts à zéro.

F. C. Levallois bat C. A. de Vitry par 3 buts à 2.

Clichy bat Raincy-Sports par 5 buts à zéro.

Red Star bat Club Français par 5 buts à 1.

Légion Saint-Michel et U. S. suisse font match nul, rien de marqué.

AU BOUSCAT. — Stade Bordelais U. C. (6) bat C. G. Bouscatais (2) par 6 buts à 1.

Stade Bordelais U. C. (4) bat C. G. Bouscatais (3) par 2 buts à 1.

A MERIGNAC. — V. G. A. M. (3) bat les Coqs Rouges par 6 buts à 4.

La Gironde (1) bat les Vaillants de Saint-Seurin (1) par 4 buts à 3.

La Gironde (2) et Arlac-Sport (3) font match nul (2 buts à 2).

A ANGOULEME. — J. A. d'Angoulême (1) bat P. O. d'Angoulême (1) par 4 buts à 3.

A TOULOUSE. — Cette bat Stade Toulousain par 2 buts à zéro.

A LILLE. — L'Olympique bat le R. C. de Roubaix par 6 buts à zéro.

A PESSAC. — Stade pessacais (1) bat l'Argus (1) par 12 buts à 1.

Stade pessacais (2) fait match nul avec le Gallia-Bastide (2) : 2 buts à 2.

CYCLISME

A PARIS

Larrue gagne le Grand-Prix de Boulogne

Grosse affluence, dimanche, au Parc des Princes pour assister au classique Grand-Prix de Boulogne, gagné brillamment par le Bordelais Larrue, qui livra une superbe bataille au Belge Vanderstuyft pour la première place.

Voici les résultats de la réunion :

Scratch, 2,000 mètres : 1. Desvilles; 2. Altier; 3. Boche; 4. Bahuaud.

Scratch 1,666 mètres, finale : 1. Fougerat; 2. Gallet; 3. Berthier; 4. Pain.

Primes, 4 kilom. : 1. Fournous; 2. Ménager; 3. Seck; 4. Cadudal.

Scratch, 1,333 m., finale : 1. Martin; 2. Péronde; 3. Trouvé; 4. Lorrain.

Eliminations : 1. Duclair; 2. Villepontoux; 3. Louet; 4. Leprivier; 5. Deschamps; 6. Polledry.

Grand-Prix de Boulogne (100 kilomètres derrière motos) : La prise des entraîneurs est bien faite; Sérès, Linart, Larrue, Vanderstuyft et Miquel sont pris dans l'ordre. Les dix premiers kilomètres sont couverts par Sérès en 8' 21" 3/5; 2. Larrue, à un demi-tour; 3. Vanderstuyft, à 660 mètres.

Peu après Larrue passe en tête, Sérès ayant eu un accident de machine. Le champion de France perd deux tours et passe cinquième.

50 kilomètres : 1. Larrue, en 41' 51" 2/5; 2. Vanderstuyft, à 1,000 mètres; 3. Linart, à 1,500 mètres. Larrue décolle, ayant crevé à l'arrière; malgré son rapide changement de machine Vanderstuyft passe en tête.

60 kilomètres : 1. Linart, en 52' 11" 3/5; 2. Vanderstuyft, à 800 m.; 3. Larrue, à 900 m. Linart crève peu après et Vanderstuyft reprend la première place et couvre dans l'heure 68 kilomètres. Puis, Larrue repasse premier au soixante-dixième kilomètre en 1 h. 1' 49" 2/5; 2. Vanderstuyft, à 100 mètres; 3. Linart, à 1,500 m.

Résultat final, 100 kilomètres : 1. Larrue, en 1 h. 27' 38" 3/5; 2. Vanderstuyft, à 300 mètres; 3. Miquel, à un tour; 4. Sérès, à quatre tours; 5. Linart, à neuf tours.

LA COURSE LYON-MARSEILLE

Marseille, 12 octobre. — Voici les résultats de la course Lyon-Marseille :

1. Steux, 13 h. 10; 2. Bouthel, à 2 longueurs; 3. Lejeune, 13 h. 34 m. 46 s.; 4. Michiels, 13 h. 35 m. 18 s.; 5. Armand, 13 h. 45; 6e, Macheron, 13 h. 46; 7. Renaldi, 14 h. 25; 8. Francis Pélissier. 9. Fiquet; 10. Guillemin; 11. Roux; 12. Villemole. Pélissier a été victime d'un accident de machine.

COURSE A PIED

LA COURSE PARIS-CRETEIL

Victoire de Waltispurger

La course annuelle Paris-Créteil (11 k. 600) a été courue dimanche après-midi et a donné les résultats suivants :

1er, Waltispurger, en 30' 45"; 2e, Drancourt, à une poitrine; 3e, Achère; 4e, Nanchon; 5e, Moreau; 6e, Lacire fils; 7e, Pilon; 8e, Dubu; 9e, E. Darlilloy, etc.

LE 15e SALON de l'automobile et du cycle

DANS LES STANDS

Paris, 13 octobre. — Le châssis 4 cylindres 18 HP Brasier est certainement l'un de ceux qui méritent le plus d'attention. Il est banal de dire que la fabrication en est irréprochable, mais ce qu'il faut noter, c'est sa présentation si soignée, l'élégance générale de la ligne, le fini mécanique, où se reconnaît la manière d'une très ancienne marque française, qui joint au souci du perfectionnement technique celui de l'harmonie du goût du jour.

BORDEAUX

IL Y A UN AN

14 OCTOBRE 1918

Sous le commandement du roi des Belges, les troupes belges, françaises et anglaises ont attaqué en Flandre et ont progressé de plusieurs kilomètres. Les Allemands ont abandonné Roulers et ont incendié la ville avant de partir.

Le président Wilson répond à l'Allemagne. « Le mode d'évacuation et l'armistice seront fixés par le commandement militaire des alliés — le maréchal Foch. Aucune suspension d'armes ne pourra être consentie tant que se poursuivront des actes d'inhumanité, de dévastation et de désolation que les nations alliées considèrent avec horreur. Le pouvoir qui, jusqu'ici, a gouverné la nation allemande, doit disparaître. »

Le baron Hussarek et le cabinet hongrois démissionnent.

En Turquie, un ministère est constitué sous la présidence du général Izzet pacha.

Un régiment français est entré à Sofia.

Le conflit des choristes

Il a reçu une solution lundi matin

Les délégués du comité intersyndical de la Fédération des spectacles ont eu lundi matin une entrevue avec les directeurs de l'Apollo. L'entente s'est faite sur les bases suivantes :

Traitement des choristes, 350 fr. par mois; toutes les matinées (jeudis et dimanches) au tarif uniforme de 5 fr.

Les chœurs se composeront de 27 personnes au lieu de 29, deux des choristes ayant résilié leur engagement et se disposant, paraît-il, à quitter Bordeaux.

Les représentations à l'Apollo recommenceront mardi soir.

Ajoutons que les directeurs ont promis d'examiner avec bienveillance les revendications formulées par les machinistes.

LA FOIRE

L'ouverture de la foire a été favorisée par un temps particulièrement clément et,

Quand octobre est clément, c'est un mois enchanté.

Aussi, de très nombreux promeneurs ont-ils, au cours de l'après-midi, passé et repassé devant les baraques foraines édifiées sur la place des Quinconces. A certains endroits, l'affluence était si grande, qu'il devenait presque impossible de se frayer un passage.

Les distractions offertes à la curiosité du public sont d'ailleurs multiples et variées.

Sur les tréteaux, les modernes émules de Tabarin rivalisent d'éloquence avec les « bonisseurs » montmartrois. Mais Montmartre même est représenté à la foire de Bordeaux, car le Chat-Noir symbolique voisine avec les fauves des ménageries et les chevaux de bois.

Le trottoir roulant offre une représentation gratuite, que la foule semble trouver du plus haut comique, car des éclats de rire saluent chaque culbute.

Ce pendant, dans les allées latérales, où le bruit des trombones et des grosses caisses est moins assourdissant, des bibliophiles « bouquinent » avec volupté.

D'autres recherchent au milieu des papiers poussiéreux des gravures, des lithographies.

Mais les « occasions » sont rares, car les véritables amateurs ont assisté au déballage et fait main-basse sur tout ce qui offrait quelque intérêt.

Pendant la soirée, le champ de foire, brillamment illuminé, a été très animé jusqu'à une heure tardive.

Nous souhaitons aux forains que les jours qui suivront ressemblent à cette fructueuse journée d'inauguration.

Les FAITS LOCAUX

Entôleuse arrêtée

Un officier mécanicien était, dimanche soir, débarrassé d'une somme de 100 francs par une femme qu'il avait imprudemment suivie chez elle, rue Langlois. Le volé déposa une plainte sans retard, ce qui a amené peu après l'arrestation de l'entôleuse.

Discussion sanglante

Le commissaire de service à la Permanente était informé, dimanche soir, qu'un homme venait d'être frappé d'un coup de couteau à l'abdomen, alors qu'il consommait dans un bar de la rue Bonnaffé. Le magistrat se rendit à l'endroit indiqué et procéda à une enquête.

Le blessé — Eugène Tricide, domicilié rue Bonnaffé, 1 bis — désigna son agresseur, lequel va être interogé pour fournir toutes explications utiles au sujet de l'accusation dont il est l'objet.

Eugène Tricide, dont l'état n'est pas très grave, est soigné à l'hôpital Saint-André.

Incendie sur le champ de foire

Le feu a détruit en partie, dans la soirée de dimanche, un bar exploité sur l'esplanade des Quinconces par M. Louis Goineau, demeurant rue du Parlement-Saint-Pierre. L'incendie a été occasionné par une lampe qui avait été approchée trop près d'une des toiles formant les parois de la baraque.

Abandonné dans un train

Vers dix heures, dimanche soir, des gardiens de la paix trouvaient, errant aux abords de la gare du Midi, un enfant, qui leur déclara s'appeler Auguste Raymond, être âgé de dix ans, et domicilié à Villeneuve-la-Garenne, près Saint-Denis (Seine).

« Mais comment te